https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/n-dgsea1ea2ea3ea42016283-du-21-septembre-2016-relative-au-dispositif-de-lutte-contre-le-saturnisme-infantile-et-de-reduction-des-expositions-au-plomb/
N° DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016 relative au dispositif de lutte contre le saturnisme infantile et de réduction des expositions au plomb
21/09/2016
Ce texte rappelle le dispositif législatif et réglementaire visant à lutter contre le saturnisme. Il « précise également les modalités de mise en œuvre des recommandations de juillet 2014 du Haut Conseil de la santé publique en matière de réduction des expositions au plomb, en particulier s’agissant de la baisse du seuil de plombémie définissant la déclaration obligatoire de saturnisme chez l’enfant ». L’instruction présente six annexes, portant entre autres sur les actions à mener en termes de réduction des facteurs de risques environnementaux et de plombémie en population générale ou pour certains publics cibles.